

Assistance Funéraire



MGC Capital Obsèques

On est plus tranquille avec.



MGC CAPITAL OBSÈQUES
MUTAC



Mutac Assistance Funéraire

Mes services inclus dans mon contrat MGC Capital Obsèques*



Avant le décès

Informations juridiques sur un simple appel téléphonique

Dispositions à prendre en cas de décès, don d'organes, crémation ou inhumation, succession, fiscalité...

Bilan social

Un travailleur social évalue les besoins d'aide et d'accompagnement de la personne fragilisée et adresse les priorités et préconisations.

Conseil social

Jusqu'à 5 entretiens avec un travailleur social pour évaluer vos droits sociaux, vous orienter vers des structures adaptées et trouver des solutions.

Équilibre budgétaire

Jusqu'à 6 entretiens avec un conseiller en économie sociale et familiale pour vous aider à gérer et rééquilibrer le budget familial.

Coaching retraite

Une aide personnalisée afin d'aborder sereinement le départ à la retraite : évaluation des impacts sur la vie économique, sociale et familiale...



Au moment du décès

Rapatriement du corps

Si le décès survient à plus de 20 km du domicile, en France ou à l'étranger.

Déplacement d'un membre de la famille

Pour s'occuper des formalités sur place.

Hébergement

Mise à disposition de 5 nuits d'hôtel pour les proches, dans la semaine suivant le décès (dans la limite de 100€ par nuit).

Gardiennage du domicile (du défunt)

Jusqu'à 6 heures durant la cérémonie d'obsèques par une société spécialisée (en France métropolitaine uniquement, hors Corse et îles).

Accompagnement aux démarches administratives

Jusqu'à 4 heures au domicile (à raison de 2 heures minimum par intervention) avec un intervenant pour la rédaction de documents.



Dans l'année suivant le décès

Dans tous les cas

Assistance psychologique

Jusqu'à 5 entretiens téléphoniques avec un psychologue clinicien.

Aide à domicile

Pour l'accomplissement des tâches ménagères (jusqu'à une durée de 12 heures sur un an).

Nettoyage du logement

Suite au décès de l'assuré, par une société spécialisée (jusqu'à 4 heures).

Nettoyage et fleurissement de la sépulture

Pour le conjoint survivant en cas de perte d'autonomie

Service d'assistance et de proximité

Pour favoriser le maintien à domicile : livraison des médicaments, portage des repas et des courses, coiffure à domicile...
(seul le déplacement ou la livraison sont pris en charge).

Aide au déménagement ou à l'installation en établissement spécialisé

Intervention d'un ergothérapeute
Pour un bilan de la personne et de son environnement de vie.

Téléassistance

Prise en charge des frais d'installation + 3 mois d'abonnement maximum au système



“

Étant invalide suite à un accident, mon mari a pris le relais dans les tâches du quotidien. À sa disparition, j'ai craint de ne pas pouvoir m'en sortir seule. MUTAC Assistance m'a proposé un bilan social pour faire le point de ma situation, de mes revenus et m'a fait entrevoir des solutions. Grâce à leurs conseils et tout en préservant mes finances, j'ai finalement choisi un établissement, dans lequel j'ai toute l'aide nécessaire. Et ils m'ont même aidé à déménager! Un vrai soulagement.

”

Pascaline, 82 ans

i **MUTAC ASSISTANCE FUNÉRAIRE ne participera pas après coup aux dépenses que le bénéficiaire aurait engagées de sa propre initiative. Nous vous invitons par conséquent à contacter MUTAC ASSISTANCE FUNÉRAIRE avant de déclencher une prestation.**

* Sous réserve des conditions contractuelles des prestations d'assistance, qui sont détaillées dans le règlement MUTAC Assistance Funéraire, en annexe de la note d'information.

MGC Capital Obsèques

On est plus tranquille avec.

Mutac Assistance 7j/7 et 24h/24

 **N°Cristal** **09 69 390 270**

APPEL NON SURTAXE



Assureur du contrat MGC Capital Obsèques dans lequel la garantie d'assistance est incluse :
MUTAC - 771 avenue Alfred Sauvy - CS 40069 - 34477 Pérols CEDEX - Tél. : 04 67 06 09 09 - Fax: 04 67 92 12 92 - E-mail : contact@mutac.com. Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité, n° SIREN 339 198 939, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



Assisteur :
IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - 79000 Niort, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632, soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



Souscripteur et distributeur :
Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 775 678 550, dont le Siège social est situé 2 et 4 place de l'Abbé G.Hénocque 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Impression : MAPAYA : 24 Rue des Vergers, 92320 CHÂTILLON. Réf. : Dep-MCOAss_2022-01.
Document à caractère publicitaire - Ne pas jeter sur la voie publique.

